



**Le présent document a été conservé et
archivé aux fins de référence et de recherche.**

Son contenu n'est pas à jour, il se peut qu'il ne soit plus pertinent ou applicable et qu'il ait été mis à jour ou remplacé par un document plus récent.



UN LEADERSHIP FORT – BÂTIR DES INFRASTRUCTURES ET CRÉER DES EMPLOIS

Le gouvernement Harper tient sa promesse de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015. Le Plan d'action économique du Canada s'appuie sur une gestion budgétaire prudente et sur le plan du gouvernement axé sur des impôts bas pour créer des emplois, stimuler la croissance et assurer la sécurité. Depuis le creux de la récession, plus de 1,2 million d'emplois nets ont été créés – en grande partie des emplois à temps plein et bien rémunérés dans le secteur privé.

Parallèlement, le gouvernement a abaissé les impôts chaque année depuis son entrée en fonction. Il est parvenu à réduire le fardeau fiscal fédéral global à son niveau le plus bas depuis plus de 50 ans.

Le plan du gouvernement axé sur l'équilibre budgétaire et des impôts bas pour favoriser l'emploi, la croissance et la sécurité donne des résultats, mais il reste du travail à accomplir. De nouveaux défis se pointent à l'horizon, et le gouvernement doit tenir le cap pour protéger les intérêts économiques des Canadiennes et des Canadiens et assurer la sécurité du pays

Le Plan d'action économique (Plan d'action) de 2015 contribue à faire du Canada un pays plus fort grâce aux mesures qui suivent.

Investir dans l'infrastructure

L'infrastructure est essentielle à notre économie : elle permet de transporter nos produits vers les marchés, et aux Canadiens de se rendre au travail le matin et de revenir le soir à la maison. Les investissements que le gouvernement Harper réalise dans l'infrastructure sont marquants, soutenant des dizaines de milliers de projets d'un océan à l'autre – comme des routes, des ponts, des métros, le transport ferroviaire, pour ne nommer que ceux-là. Depuis que le gouvernement Harper est entré en fonction, le Canada est en tête du Groupe des Sept au chapitre de l'investissement public.

Avec le Plan d'action de 2015, le gouvernement continue d'accorder 5,35 milliards de dollars par année en moyenne pour l'infrastructure provinciale, territoriale et municipale aux termes du Nouveau Plan Chantiers Canada.

Dans les grandes villes du Canada, des améliorations importantes au transport en commun sont nécessaires pour réduire la congestion urbaine et le coût des embouteillages pour les entreprises. Le Plan d'action de 2015 propose un nouveau financement de 750 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2017-2018, et de 1 milliard par année par la suite, à l'appui d'un nouveau Fonds pour le transport en commun. Ce Fonds – le plus important programme d'infrastructure ciblé du gouvernement – fera la promotion des investissements dans l'infrastructure du transport en commun d'une manière qui est abordable pour les contribuables et efficace pour les usagers. Le Fonds pour le transport en commun s'ajoutera au soutien actuel à l'infrastructure du gouvernement en offrant à long terme un appui important aux projets de transport en commun.

Il s'agit là de projets qui peuvent améliorer la circulation des marchandises et des gens et procurer de vastes avantages aux villes canadiennes.

Le Plan d'action de 2015 annonce l'établissement d'un nouveau fonds consacré à l'infrastructure qui appuiera la rénovation, l'expansion et l'amélioration de l'infrastructure existante des collectivités dans toutes les régions du pays dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire du Canada

Bâtir l'infrastructure depuis 2006

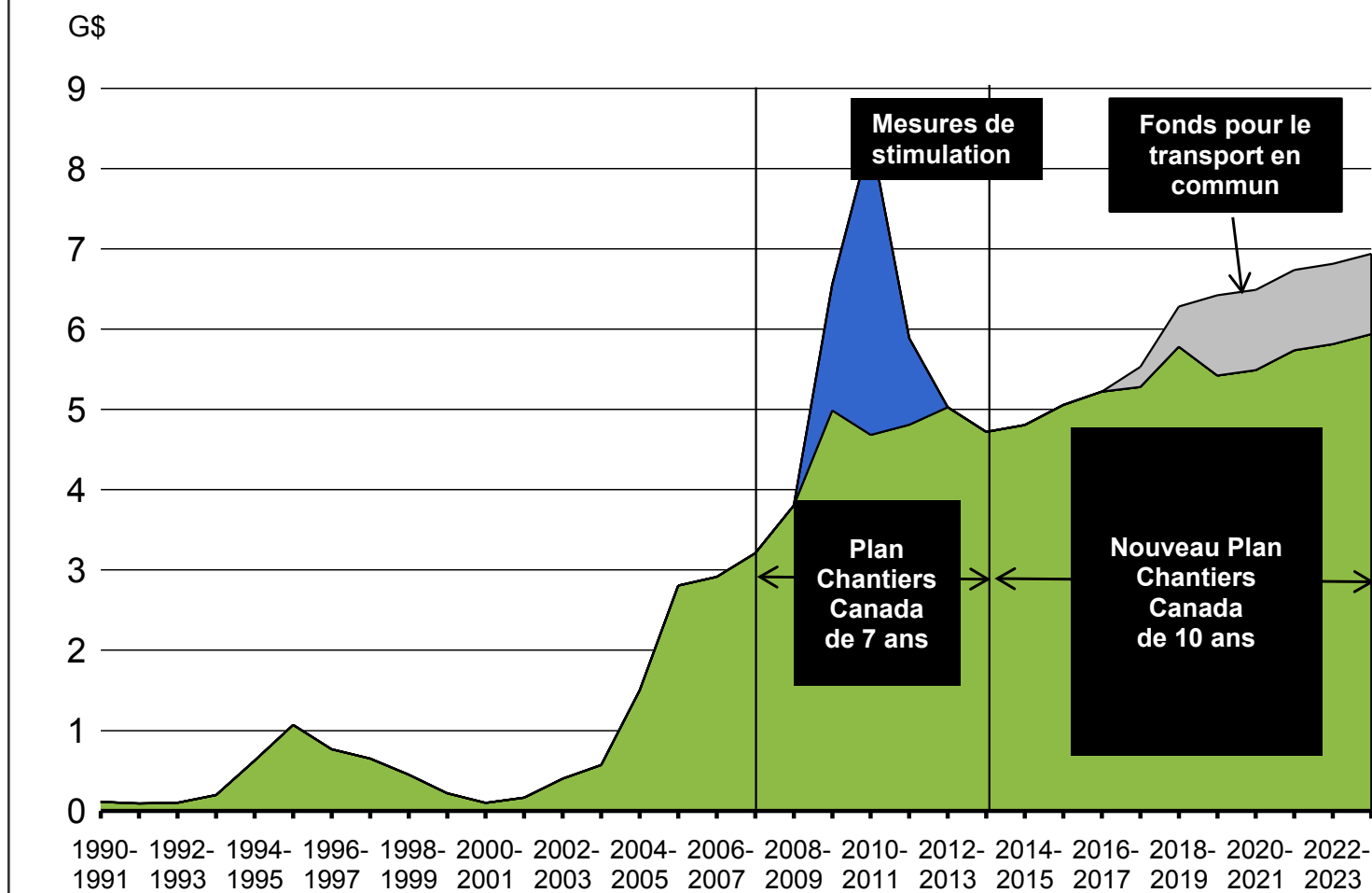
Compte tenu du rôle essentiel que joue l'infrastructure pour favoriser la création d'emplois, la croissance et la prospérité à long terme, les investissements que le gouvernement Harper a réalisés dans l'infrastructure depuis 2006 ont été marquants :

- 33 milliards de dollars par l'intermédiaire du plan Chantiers Canada de 2007, le premier plan fédéral à long terme, stable et prévisible visant à fournir un financement aux provinces, aux territoires et aux municipalités, en appui à leurs priorités respectives au chapitre de l'infrastructure publique;
- le Nouveau Plan Chantiers Canada, lancé en 2014, a fait suite au plan Chantiers Canada et il dispose d'un financement de plus de 53 milliards de dollars sur une période de 10 ans (qui comprend un financement permanent de 6 milliards prévu dans le plan Chantiers Canada de 2007);
- des mesures de stimulation liées à l'infrastructure, lesquelles ont appuyé la réalisation de 30 000 projets d'un bout à l'autre du pays dans le cadre du Plan d'action de 2009.

Il y a donc eu une augmentation considérable du financement fédéral. Le soutien fédéral annuel est passé de 571 millions de dollars en 2003-2004 à un montant estimé à 5 milliards en 2015-2016.

Des dépenses fédérales sans précédent au titre de l'infrastructure

Dépenses fédérales au titre de l'infrastructure provinciale, territoriale et municipale



Sources : Infrastructure Canada; ministère des Finances.

Ces investissements sans précédent témoignent de l'engagement inébranlable du gouvernement envers la mise en place d'une nouvelle infrastructure qui stimule l'économie du Canada.

Par ces mesures et d'autres encore, le Plan économique du Canada de 2015 construit l'infrastructure dont dépend les Canadiens.